



Bureau du Conseil communal
Saint-Sulpice

Saint-Sulpice, le 8 mai 2017

Nomination de la commission

Préavis No 4.17 « Demande de crédit de CHF 210'000.- pour le remplacement du système de production de chaleur au Centre 59 (immeuble de l'Auberge, salle du conseil et appartements) »

Conformément à l'article 39 du règlement du Conseil communal, le bureau a nommé la commission suivante chargée de préavis sur les sujets cités ci-dessus :

Pour l'ASSE : MM. Moser, Plass et Weber

Pour l'ICD : MM. Beyeler et Ryser

Président : M. Moser

Délégué municipal: M. Marcel-A. Panzera

M. Moser est prié de convoquer les soussignés.

Nous vous rappelons que la commission doit déposer, au plus tard **8 jours ouvrables avant la séance**, les exemplaires de son rapport selon la distribution suivante :

- un original à la Municipalité,
- un original au Président du Conseil,
- une copie au secrétaire du Conseil.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Daniel Giroud, secrétaire